

—“ Vous êtes des ignorans qui feriez mieux d'étudier que d'enseigner.”  
 L'année suivante on fit deux prosélytes, et ceux-ci finirent par dire à leurs prédicateurs :—“ Vous n'étiez que des valets dans votre pays, vous êtes venus ici pour manger nos harengs ; vous dévorez nos coquillages, et nous ne viendrons plus vous écouter, si vous ne nous donnez rien.”

Au bout de neuf ans, le frère Hachiss avait déjà baptisé trois naturels ; mais ils allèrent à la chasse aux rennes, et revinrent aussi sauvage que les bêtes qu'ils avaient suivies.”

Enfin la colonie morave y montra la plus libérale et la plus efficace opinitivité ; les hommes, les femmes et les enfans se mirent à prêcher la doctrine de Jean Hus et à distribuer des dons, de petites cruches et des harengs-saurs. Dans l'espace de trente années, ces missionnaires ont conféré le baptême à cent dix-sept enfans, soixante adultes et quelques vieillards. C'est bien peu sur une population de dix mille âmes, observe leur historien ; et voici les conclusions de son récit :

“ On ne peut pas regarder comme une acquisition pour le christianisme la conversion de quelques uns de ces sauvages. Dès que nos frères leur parlent du salut, ils s'endorment ou s'en vont avec un rire moqueur. Loin de se laisser convertir dans leur assemblée de plaisir où l'on vient leur prêcher la vérité, ils tachent toujours d'engager les prédicateurs à s'y divertir comme eux, et lorsque ceux-ci veulent convertir la déceance et la gravité du ministère, on contrefait leurs chants, leurs lectures et prédications. On ridiculise surtout leur pauvreté. Si les missionnaires répondent qu'ils ne sont pas venus au Groënland pour y chercher à faire fortune et à faire bonne chère, mais pour le salut des âmes, on leur répond toujours :—Nos âmes ne sont pas plus malades que les vôtres ; nous vous laissons vivre en paix, qu'on vous mangiez nos poissons. Il n'y a pas plus de phoques et de vaux-marins dans votre paradis que dans votre pays, et nous aimons mieux croire à nos angokoks. — Enfin leurs cœurs sont impénétrables comme leurs rochers. La plupart des convertis désertent la mission ! S'ils y reviennent parfois, c'est pour se railler de nos frères, etc.”

Nous sommes fâchés d'avoir à démentir tant de sociétés bibliques et de magasins évangéliques. Nous ignorons si la mission de New-Haraldut est devenue plus florissante ; depuis la relation que nous venons de citer, personne n'a pu se procurer sur elle aucune espèce de renseignement.

Nous pourrions parler encore ici de plusieurs établissemens des Moraves à qui l'on veut également donner le nom de missions ; mais nous sommes impatient d'arriver au grand œuvre du protestantisme, aux missions de l'Église royale-épiscopale d'Angleterre. C'est là du moins une confédération notable ; et toutes ces sociétés presbytériennes dont nous venons d'exhumer les titres, sont tout au plus un portique en ruine, ou si l'on veut, une espèce d'avenue mal alignée, qui devait nous conduire à ce grand monument du protestantisme.

Cette association publie dans tous ses écrits, “ que le soin de faire connaître l'Évangile aux nations lointaines, lui paraît être spécialement confié par la providence.”

Son origine remonte à l'an 1801 et ses revenus peuvent s'élever à 10,000 liv. sterl., elle contient au moins cent cinquante missionnaires ; mais comme il s'y trouve compris trente femmes de prédicateurs, vingt-trois maîtres d'écoles, douze ou quinze lectrices indigènes, des imprimeurs bibliques et des correcteurs laïcs, enfin des millions anglais aidés de millions de missionnaires élémentaires aux institutions d'enseignement naturel, on est conduit à penser que l'Église anglicane accorde avec facilité le titre de missionnaire ; et pour y prétendre, il paraît qu'il est suffisant de pouvoir affirmer qu'on n'est pas catholique ou presbytérien.

Les journaux bibliques ont souvent parlé de l'intéressante Mistress Nylander, Missionnaire à la côte d'Afrique ; de Mistress King, de Mistress et de deux Miss Kendall, de Mistress Thom, surtout, qui vient de passer de l'Église militante dans l'Église triomphante ; enfin de mesdames Harrison, Mayor, Hall, Norton, etc. “ Elles secondent toujours leur vertu par l'époux, ou leur vénéralité par un père, avec autant d'intelligence que d'activité.” Elles reçoivent des appointemens considérables ; elles sont Missionnaires-Récompalées et mentionnées comme telles sur toutes les listes imprimées et publiées par le comité central.

On a remarqué dans ces nombreux établissemens de l'Église épiscopale, une ou deux exceptions singulières ; c'est l'Église d'Avon, et celle de Bombay et d'un évêque de Jérusalem, qui se rapportent toutes à la jurisdiction de l'évêque de Lyons. Si cette Église métropolitaine est à l'origine, pour la discipline, à l'Église anglicane, on ne voit pas pourquoi elle ne s'applique pas de la même manière à l'Église de Londres, pour éviter des schismes d'Asie pour suffragants. On ose de nombre comme à la reine Victoria peut être le chef de l'Église indienne ou syrienne ? si c'est en vertu de l'acte du parlement qui a conféré la suprématie religieuse aux monarques anglais ? si leur droit de primauté peut être établi sur le droit de conquête, et s'il doit survivre à la possession ?

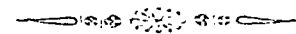
En attendant qu'on réponde à nos questions, considérons toutes les missions protestantes dans leur ensemble et premièrement tâchons d'évaluer quel peut être le nombre de leurs stations. Aucune société des missions ne s'explique à cet égard avec assez de clarté, et leurs journaux promettent toujours à la fin un tableau des missions, qui n'arrive jamais. En leur absence, on peut, si l'on veut, en faire un, on peut d'abord en retrancher les stations établies dans les pays catholiques, comme celles de Paris, de Monte Video, de Cuba,

de Gibraltar, de Malte, de l'Île-de-France et de Jérusalem ; ce seraient des missions infidèles *in partibus fidelium*, si ce n'était pas des sincères ; et l'on peut vérifier, en ce moment, que la mission méthodiste à Paris est un bénéfice si simple qu'il n'oblige pas même à résider.

S'il est ridicule de donner le nom de missionnaires à tous les commis que la société biblique envoie pour vendre ses bibles, il ne l'est pas moins de porter sur la liste des stations tous les comptoirs des Indes où se trouve un chapelain protestant, toutes les plantations qui sont cultivées par un anabaptiste, et tous les hameaux où quelques paysans moraves ont trouvé moyen de se réfugier. Serons-nous obligés de compter pour une église l'école de Gori, dirigée par And. Hughes ? C'est cependant une des missions de l'Église épiscopale, et celle de Batavia, où l'on ne trouve ni maîtresses d'école ni prédicateur, est une des stations des missions de Londres ! Il n'est pas mal aise d'établir des missions par elles à celle de Batavia, de Delhi, de Vain, d'Orank, de Goshon, de Fairfield, Springplace, et tant d'autres ; car il est de ces stations où l'on n'a pas envoyé de missionnaires depuis cinquante-huit ans ; et par ce qu'on a déjà vu du tableau des missions protestantes, on est convaincu qu'elles n'en entretiennent un si grand nombre que de cette façon là.

Nous allons néanmoins accorder à ces sociétés des missions que leurs établissemens sont au nombre de cent cinquante-deux, en y comprenant les missions où il n'y a pas eu de catéchumènes, et les stations où l'on n'envoie pas de missionnaires ; nous voulons que ces établissemens soient desservis par trois cent soixante ouvriers évangéliques ; savoir : cent quatre-vingt chapelains, qui sont employés pour le service anglican dans les colonies ; cinquante-trois femmes (y compris mademoiselle At-Thoun-Api, missionnaire et lectrice in ligué au pays de Hottentots) ; de plus, un écrivain de l'Union prussienne évangélique, avec deux étudiants brandebourgeois qui prennent le titre de diacres et de chanoines, et puis soixante et dix-sept laïcs, planteurs et artisans, fabriciens ou marchands, correcteurs ou sept, orientales ou copistes, missionnaires et laïcs ; nous supposons que le reste de leurs confrères, au nombre de quarante-sept, sont des hébraïsants ou des hellénistes, des traducteurs ou du moins des imprimeurs de la bible. On n'aura pas à nous reprocher d'avoir manqué de condescendance, et si nous pouvons démontrer que toutes ces missions sont moins utiles au christianisme qu'au protestantisme, ce sera du moins, après leur avoir accordé qu'elles ne manquent ni de souscripteurs, ni de stations, ni de collaborateurs.

Plusieurs journaux bibliques, ont publié que le feu roi de Prusse avait confié à ce grand œuvre évangélique, par un envoi de 11,000 exemplaires de sa bible neochrétienne, accompagnée d'une somme équivalente à 147,000 francs de notre monnaie. Générosité prodigieuse et munificence inouïe de la part d'un prince à qui toutes les dépenses de la maison ne coûtent pas annuellement plus de 400,000 florins, c'est-à-dire environ huit cent mille francs.



L'AVOCAT D'AUTREFOIS ET L'AVOCAT D'AUJOURD'HUI.

L'Avocat est le type le plus commun de l'orateur parlementaire. Il y a l'Avocat des Peuples, civils, l'Avocat des Cours, d'Assises et le procureur du roi, autre genre d'avocat, et enfin l'Avocat à la Tribune.

Considéré sous ses trois aspects, nous avons tout l'Avocat.

Si l'on veut se rassembler aujourd'hui l'Éloque et ce judiciaire, et l'Éloque et le parlementaire, les termes mêmes de la comparaison manqueraient. Car rien n'existe plus de cette éloquence du Barreau qui avait jadis une forme, un caractère, une passionnée à soi. Mœurs, études, législation, hiérarchies, langage et jusqu'au goût du public, tout est changé.

Le Code civil et l'écriture qui cherche les émotions secrètes et qui fait les célébrés, allent voir des plaids et des sermons, et hantent les théâtres, les palais et les églises, le seul la Presse était esclave.

Mais depuis que le public a les émotions à la fois violentes et positives de la Tribune et de la Presse, il a déserté les églises, les théâtres et le barreau.

Si l'on va encore à l'Oratoire, c'est pour voir les beaux pieds des danses, c'est pour entendre les fanfares de Rossini, et uniquement parce que la perfection moderne de nos mœurs n'a pas emanié l'usage des roulades et les gambades sur la scène du Palais Bourbon.

Il faut de monter et de baisser les procès et de grossoyer des requêtes et les lettres, à défaut de son antique splendeur. On gagne d'avantage à arranger des procès qu'à les plaider. L'avocat de nos jours n'est un juge de paix civil, mais qui connaît les sections, à genoux sur table.

Il faut lire des bibles, quelques hautes de dix cordées pour floger convenablement le Digeste et les Noveilles, les Filles royales et les Coutumes, avec leurs scholies et leurs tables. Ça se à Dieu ! s'voilà qui dortent tout, sans que personne y touche, dans leur respectable poussière !

Un in-folio de mille pages, garni à double confort de ses fermoirs de cuivre, ne contient qu'un seul traité sur les Substitutions ou sur la garde noble. A l'heure d'aujourd'hui, un gros poit in-dix-huit nous retrace tous les Codes de l'empire français, à savoir le civil et le criminel, et le commercial et le militaire, et le correctionnel, et le rural, et le for-liv, bien plus avec notes et commentaires. Il n'y a pas d'étudiant qui, en allant au bal champêtre du Rampeau ou de Roumouville, ne puisse emporter dans sa poche toute la loi et ses prophètes.

Et si je disais que le Code civil est encore trop épais de deux doigts ! Si